

07 décembre 2011



Michelle Martres
Fondatrice Orphelinat "Zazakely" Agnivorano
Île Ste Marie Madagascar
BP 28 Ambodifotatra
515 Ste Marie Madagascar
site: www.zazakely.org
blog: zazakelyreunion.canalblog.com
Tél: 00261346032503

CONVENTION POUR LES INTERVENANTS

En mission médicale ou paramédicale sur le dispensaire de l'orphelinat ZAZAKELY

Toutes les missions devront être déclarées auprès des autorités médicales de l'île de Sainte-Marie par la fondatrice de l'orphelinat, d'où la nécessité qu'elles soient prévues le plus tôt possible (environ 6 mois) par les intervenants qui s'engagent à la mener gratuitement.

Ils devront s'acquitter, comme les autres bénévoles, visiteurs en tourisme solidaire et parrains, du montant total de leur pension au préalable.

La durée de la mission pourra être modulable selon le flux de la population qui viendra en soins au centre et selon la météo et diverses conditions se présentant.

Les soins seront gratuits ainsi que la remise des médicaments nécessaire au suivi de leur cas, dans la limite des stocks disponibles.

Rédaction d'un rapport de mission remis à la fondatrice avant leur départ, afin qu'elle puisse le remettre comme convenu aux autorités sanitaires prévenues de leur passage.

Si rupture de mission pour quelconque motif, il n'y aura pas de remboursement possible des frais de pension engagés.